

NOTICE OF DIRECTORS SOCIETIES ACT

DES ADMINISTRATEURSLOI SUR LES SOCIÉTÉS

AVIS DE DÉSIGNATION

FILED - DÉPOSÉ

> DEPUTY/ REGISTAR OF SOCIETIES REGISTRAIRE OU REGISTRAIRE ADJOINT DES SOCIÉTÉS

NOTE: This notice must be filed each year within 14
days of the society's annual general meeting
REMARQUE: Le présent avis doit être déposé chaque année dans les
14 jours qui suivent l'assemblée générale annuelle de la société

NAME OF SOCIETY - DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ			FOR THE YEAR - POUR L'ANNÉE
The following persons are Directors of the above named society "Directors" includes a Trustee, an Officer, a member of an Executive Committee and any other person in a similar position		Les personnes suivantes sont les administrateurs (Par «Administrateur», on entend un fiduciaire, du conseil exécutif et toute personne occupant u	un dirigeant, un membre
Name - Nom		Name - Nom	
Position Title - Titre du Poste		Position Title - Titre du Poste	
Occupation - Genre de Travail		Occupation - Genre de Travail	
Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Civque		Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Ci	vque
Community - Collectivité	Postal Code Postal	Community - Collectivité	Postal Code Postal
Name - Nom		Name - Nom	
Position Title - Titre du Poste		Position Title - Titre du Poste	
Occupation - Genre de Travail		Occupation - Genre de Travail	
Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Civque		Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Ci	vque
Community - Collectivité	Postal Code Postal	Community - Collectivité	Postal Code Postal
Name - Nom		Name - Nom	
Position Title - Titre du Poste		Position Title - Titre du Poste	
Occupation - Genre de Travail		Occupation - Genre de Travail	
Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Civque		Postal & Street Address - Adresse Postal et Adresse Ci	vque
Community - Collectivité	Postal Code Postal	Community - Collectivité	Postal Code Postal
Dated at Fait à in the Northwest Territories dans les Territoires du Nord-Ouest		SIGNATURE	
on le		POSITION TITLE - TITRE DU POSTE	

INSTRUCTIONS

NOTICE OF DIRECTORS - SOCIETIES ACT

- **1. FILING FEE:** There is no filing fee for the Notice of Directors.
- **2. DUE DATE:** This notice must be submitted within 14 days after the annual general meeting.

3. COMPLETING THE FORM:

- a) Information on this notice must be typewritten or printed legibly in ink. Alterations should be initialled by the person signing the notice.
 - b) All sections must be completed including the year to which the notice applies.
- c) NAME OF SOCIETY Set out the exact legal name of the society. Do not abbreviate any part of the name, unless the exact legal name contains abbreviations.
- d) YEAR Set out the year for which the directors and officers are elected or appointed. The term rarely begins on January 1st and ends on December 31st of the same year. In most cases, the term will begin in one year and end in the following year. Both years should the be shown (eg. 1999/2000).
 - e) NAME OF DIRECTORS Set out the full name of each director and officer.
- f) ADDRESSES Set out the complete postal and street address of each person including the name of the community in which they reside and the postal code.
 - g) SIGNATURE This notice must be originally signed by a director or officer of the society.

4. FILING PROCEDURE:

- a) Two copies of the notice should be submitted, in order that we may return a filed copy for your records.
- b) Current notices will not be accepted unless we have received and accepted the notices for all previous years.

REGISTRAR OF SOCIETIES DEPARTMENT OF JUSTICE GOVERNMENT OF THE NORTHWEST TERRITORIES P.O. BOX 1320 YELLOWKNIFE NT X1A 2L9

Telephone: (867)873-7492 or (867)873-7490

INSTRUCTIONS

AVIS DE DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS - LOI SUR LES SOCIÉTÉS

- 1. FRAIS DE DÉPÔT: Il n'en coûte rien pour déposer le présent avis.
- 2. DATE D'ÉCHÉANCE: Cet avis doit être déposé dans les 14 jours suivant l'assemblée générale annuelle.

3. COMMENT REMPLIR LA FORMULE:

- a) Les renseignements contenus dans le présent avis doivent être dactylographiés ou écrits lisiblement à l'encre. Les modifications doivent être paraphées par le signataire de la formule.
 - b) Toutes les parties doivent être remplies, y compris l'année d'application de l'avis.
- c) DÉNOMINATION DE LA SOCIÉTÉ Inscrite le nom légal exact de la société. N'abrégez aucune partie du nom, à moins que le nom légal exact ne contienne de abréviations.
- d) ANNÉE Indiquez l'année pour laquelle les administrateurs et les dirigeants ont été élus ou nommés. Il est rare de voir un mandat commencer le 1er janvier et se terminer le 31 décembre de la même année. Dans la plupart des cas, un mandat commence au cours d'une année et se termine au cours de l'année suivante. Les deux années devraient par conséquent être indiquées dans ces cas là. (p. ex. 1999/2000).
 - e) NOMS DES ADMINISTRATEURS Inscrivez le nom complet de chaque administrateur et de chaque dirigeant.
- f) ADRESSES Inscrivez l'adresse postale et l'adresse civique complètes de chaque personne, y compris le nom de la collectivité et le code postal.
 - g) SIGNATURE Le présent avis doit être signé à l'origine par un administrateur ou un dirigeant de la société.

4. PROCÉDÉ DE DÉPÔT:

- a) Deux exemplaires de l'avis doivent être soumis, afin que l'on puisse vous retourner pour vos dossiers une copie du document déposé.
 - b) Les avis de l'année en cours ne seront pas acceptés à moins d'avoir reçu ceux de toutes les années précédentes.

REGISTRAIRE DES SOCIÉTÉS MINISTÈRE DE LA JUSTICE GOUVERNEMENT DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST C.P. 1320

YELLOWKNIFE T.N.-O. X1A 2L9

Téléphone: (867)873-7492 or (867)873-7490